

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/12/2009

Réception par le Prefet : 15/12/2009

Publication : 17/12/2009



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2009-5-8-3

Séance du mercredi 9 décembre 2009

BUDGET PRIMITIF 2010



PROGRAMME LANGUE ET CULTURE REGIONALES

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

VU l'avis de la Commission de l'Education, de la Jeunesse, des Collèges, Langue et Culture du 24 novembre 2009,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ approuve le programme et le budget de fonctionnement Langue et Culture Régionales Programme E 058 pour un montant global de 1830 000 € (chapitre 65 fonction 28) et (chapitre 67 fonction 28) et le budget d'investissement (chapitre 204, nature 20414) pour 60 000 € en autorisation de programme et 49 000 en crédits de paiement
- ❖ approuve au titre du programme F 227 (plan de revitalisation de l'économie) une inscription de 50 000 € en crédits de paiement pour l'aide départementale complémentaire à la réalisation de locaux scolaires destinés à des classes et sections bilingues dans les écoles élémentaires et maternelles

- ❖ donne délégation pour l'exécution du budget, la définition des critères de subvention et la mise en œuvre du programme L.C.R. à la Commission Permanente.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a diagonal stroke.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions